

PARLEMENT Une question parlementaire coûte 295 euros

Les réponses aux questions parlementaires posées au gouvernement fédéral ont coûté 16,24 millions d'euros entre 2010 et 2016, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon en réponse à une question écrite de la députée N-VA Karolien Grosemans. Sur la période 2010-2016, 29.730 questions parlementaires écrites ont été posées aux membres des gouvernements fédéraux successifs, ainsi que 21.562 questions orales posées en commissions et 3.695 en séance plénière. Sachant qu'il faut environ 6,5 heures pour répondre à une question parlementaire, et à raison d'un prix à l'heure de travail de 45,45 euros, le coût d'une question parlementaire s'élève donc en moyenne pour les cabinets et les services publics à 295,43 euros.

«C'est sans compter les frais pour le Parlement même où les questions doivent encore être traitées, envoyées, imprimées, reprises dans des rapports», a ajouté le ministre.